

Fleury d'Aude, le vendredi 23 juin 2023

CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal,
Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion ordinaire du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Jeudi 14 septembre 2023 à 19h00

à la salle "Le Hangar", 36 Boulevard Général de Gaulle à Fleury d'Aude

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente ;
2. Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations accordées à M. le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
3. Délégation d'attributions du conseil municipal au maire dans le cadre de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
4. Budget de la régie des campings et du Poney Club - Décision modificative n°2 ;
5. Adoption du règlement budgétaire et financier ;
6. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M 57 au 1er janvier 2024 ;
7. Budget de la régie du port des Cabanes - Décision modificative n°1 ;
8. Concession de plages naturelles de la zone littorale de Fleury d'Aude – Avenant n°2 ;
9. Convention d'aménagements sur le domaine public routier du département de l'Aude pour la création de plateaux ralentisseurs – RD 1118 et 618 ;
10. Dénomination de la voie « Impasse des Myrtes » (parcelles EC n° 216 et 221) ;
11. Acquisition pour l'euro symbolique d'une bande de terrain cadastrée section DX n° 89 située « chemin de Baurène » appartenant à M. et Mme MORENO Joseph ;
12. Fin de mission de portage de l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie et rachat du bien cadastré section DX n° 18 au lieudit « Derrière l'Horte » ;
13. Extension du périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral concernant le site de la Basse Plaine de l'Aude ;
14. Convention de servitude avec ENEDIS – Poste de transformation de courant électrique « Pissette » sur parcelle cadastrée BK n° 52 ;
15. Convention de sponsoring dans le cadre d'un partenariat sportif avec l'association SNK : compétition de Kite surf « Elite Mondiale Junior Kite et Wing » ;
16. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Les Caounils » ;
17. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Syndicat des chasseurs et propriétaires Pérignanais » ;
18. Désignation du référent déontologue pour les élus locaux ;



19. Modification du tableau des effectifs du personnel communal ;
20. Prime de responsabilité du Directeur Général des Services ;
21. Convention d'utilisation de la piscine communautaire de Fleury d'Aude par les écoles primaires pour l'année scolaire 2022-2023 ;
22. Tarifs location salles et prêt matériel ;
23. Motion de l'association des Maires de l'Aude suite aux violences envers les élus ;
24. Divers.

Le Maire


André-Luc MONTAGNIER



Mairie de Fleury d'Aude
Boulevard de la République
11560 Fleury D'Aude



T 04 68 46 60 60



contact@communefleury.fr



www.communefleury.fr